

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00474

Numéro SIREN : 482 868 155

Nom ou dénomination : 3V

Ce dépôt a été enregistré le 26/07/2022 sous le numéro de dépôt B2022/008632

Liasse 22 IS RN

GREFFE TRIBUNAL de COMMERCE
ST-ETIENNE

- 008632 26 JUL 2022

2005 B 474 DGRIP N° 051 ST 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

Désignation de l'entreprise : 3 V SAS 1 | 2 |

Adresse de l'entreprise : 3 Place Neuve et 48 rue des Martyres de Vingré 42000 SAINT ETIENNE 1 | 2 |

Número SIRET* 4 8 2 8 6 8 1 5 5 0 0 0 3 7 Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2021

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement * AB		AC	
	Frais de développement * CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires AF		AG	
	Fonds commercial (I) AH	450 000	AI	450 000
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
	Terrains AN		AO	
	Constructions AP	123 168	AQ	74 120
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	152 777	AS	30 983
	Autres immobilisations corporelles AT	13 364	AU	1 907
Immobilisations en cours AV		AW		
Avances et acomptes AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT		
Autres participations CU	10 496	CV	10 496	
Créances rattachées à des participations BB		BC		
Autres titres immobilisés BD		BE		
Prêts BF	1 000	BG	1 000	
Autres immobilisations financières * BH	4 120	BI	4 120	
TOTAL (II) BJ	754 924	BK	572 626	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements BL	62 000	BM	62 000
	En cours de production de biens BN		BO	
	En cours de production de services BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis BR		BS	
	Marchandises BU		BT	
	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
	Clients et comptes rattachés (3)* BX		BY	
	Autres créances (3) BZ	13 898	CA	13 898
	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD		CE	
Disponibilités CF	370 029	CG	370 029	
Charges constatées d'avance (3)* CH	151	CI	151	
TOTAL (III) CJ	446 078	CK	446 078	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Paiements de remboursement des obligations (V) CM			
	Écarts de conversion actif * (VI) CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	1 201 002	1A	1 018 703

Renvois : (I) Dont droit au bail : (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGRIP N° 2051-SD 2022

Désignation de l'entreprise		3 V SAS		Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 9 000.....)			DA	9 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	900
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	691 581
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	128 654
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	830 136
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	13 184
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	87 304
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	26 389
	Dettes fiscales et sociales			DY	61 691
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	188 568	
Ecart de conversion passif *			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 018 703	
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Écart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article
53 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2022

Désignation de l'entreprise 3 V SAS										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
		TOTAL I				D8		D9				
		TOTAL II				450 000		KE		KF		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					KD		KE		KF		
	CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
		Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
			Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
			Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP	103 538	KQ		KR	19 630
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS	150 389	KT		KU	2 388	
		Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX		
			Matériel de transport *			KY		KZ		LA		
			Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	12 364	LC		LD	1 000	
			Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
		Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
		Avances et acomptes					LK		LL		LM	
		TOTAL III					LN	266 291	LO		LP	23 018
		FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T
Autres participations					8U	10 496	8V		8W			
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières					IT	4 520	IU		IV	600		
TOTAL IV					LQ	15 016	LR		LS	600		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	731 307	ØH		ØI	23 618		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation Majeure * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		
		1		2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO		LV		LW	450 000	IX	450 000	
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH	123 168	MI	123 168
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK	152 777	ML	152 777	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	13 364	MU	13 364
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG		NH	289 308	NI	289 308
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations	IØ		ØX		ØY	10 496	ØZ	10 496
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	5 120	2G	5 120	
TOTAL IV		I3		NJ		NK	15 616	2H	15 616	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	754 924	ØM	754 924	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 1

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 3 V SAS

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

⑥

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

DGFIP N° 2055-SD 2022

Désignation de l'entreprise		3 V SAS				Néant ☐		
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développements		CY		EL		EM		EN
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH
TOTAL I		RK		RNI		RN		RO
Terrains		PI		PL		PK		PL
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	35 630	PW	13 418	PX		PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	109 055	QA	12 738	QB		QC
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	10 294	QM	1 163	QN		QO
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT
	TOTAL II	QU	154 979	QV	27 319	QW		QX
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	154 979	ØP	27 319	ØQ		ØR
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV	
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	
Inst. techniques mat. et outillage	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agenc am. divers	T3	T4	T5	T6	T7	T8	
	Matériel de transport	U1	U2	U3	U4	U5	U6	
	Mat. bureau et inform. mobilier	U8	U9	V1	V2	V3	V4	
	Emballages récup. et divers	V6	V7	V8	V9	W1	W2	
	TOTAL II	W4	W5	W6	W7	W8	W9	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Total général (I + II + III)	NI	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non versé (NP + NQ + NR)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non versé (NS + NT + NU)	NY	Total général non versé (NW - NY)		NZ				
CADRE C								
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8
Primes de remboursement des obligations						SP		SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2022

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		6J	6K	6L	6M
		6N	6P	6Q	6R
		6O	6S	6T	6U
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

3V

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 9 000 EUROS

**Siège social : 3 place Neuve et
48 rue des Martyrs de Vingré
ST ETIENNE (Loire)
482 868 155 RCS SAINT ETIENNE**

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT DES COMPTES
CLOS AU 31 DECEMBRE 2021
SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 30 JUIN 2022**

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 128 654.30 euros, de la manière suivante :

- en totalité au compte Autres réserves soit 128 654.30 €

Total..... 128 654.30 €

